



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montpellier, le 20 janvier 2017

Contact presse :

Service de la communication
interministérielle
04 67 61 61 25

pref-communication@herault.gouv.fr



-L'ÉTAT S'ENGAGE-

10 priorités

pour la cohésion sociale
et le développement de
l'Hérault **en 2017**

Au cours de l'année 2016, l'ensemble des services de l'Etat se sont concertés pour définir une **Feuille de route pour la cohésion sociale et le développement de l'Hérault en 2017**.

A l'instar des services départementaux, les services régionaux ayant leur siège (ARS, DRAC) ou une antenne (DIRECCTE, DREAL) à Montpellier ont pleinement contribué à cette démarche. Ce plan d'action tient compte du cadre stratégique défini par l'Etat pour la région Occitanie.

Si la sécurité reste la première des priorités dans un contexte d'état d'urgence, le préfet de l'Hérault et les services de l'État dans le département choisissent d'insister sur trois autres priorités, à travers **30 objectifs**, déclinés en **60 actions** fondées sur la **solidarité et le développement** :

Le **développement économique et l'emploi**

La **cohésion sociale**

Le **développement économique et équilibré des territoires**

Pour que ce plan soit le plus proche possible des préoccupations des citoyens, l'Etat prend **10 grands engagements** emblématiques et concrets pour 2017.

✚ **Pour le développement économique et l'emploi**, l'Etat se mobilise afin que les jeunes les plus défavorisés bénéficient d'un parcours renforcé vers l'emploi à travers la **Garantie Jeunes**. Dans cette même logique, l'État mettra en relation davantage de jeunes chômeurs et d'entreprises en concluant une **Charte entreprises et quartiers** dans le Biterrois en 2017. Enfin, l'État s'engage à mobiliser les collectivités et les entreprises pour cofinancer à ses côtés deux formations **Grande Ecole du Numérique**. Destinées aux moins diplômés, il s'agit de leur faire bénéficier de la force créatrice d'une métropole French Tech classée 5ème site français pour la recherche. Au-delà du numérique, l'État entend favoriser l'innovation en accompagnant les projets du **Pacte Etat-Métropole « Montpellier Capital Santé »**.

.../...

- ✚ **La cohésion sociale** passe par davantage de places en hébergement d'urgence et un meilleur accompagnement vers l'accès au logement. Elle passe aussi par plus de logements sociaux dans les années à venir dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi SRU. A cet effet, nous continuerons à privilégier la conclusion de contrats de mixité sociale avec les communes carencées. L'État veillera par ailleurs à ce qu'une aide alimentaire de qualité soit plus accessible aux plus démunis en s'appuyant sur un partenariat avec les associations et les collectivités. De même, les initiatives d'accès aux loisirs seront encouragées par la création de centres sociaux, de points d'accueil loisir sans-hébergement, et par le soutien des actions culturelles dans les contrats de Ville.
- ✚ **Le développement durable et équilibré des territoires** repose sur deux axes. Le premier est la protection de l'environnement. A ce titre, pour simplifier les démarches, les projets environnementaux lourds bénéficieront d'une procédure de « dossier unique » qui permettra aux porteurs de ne saisir l'administration qu'une fois, en vue d'obtenir les 10 à 15 autorisations nécessaires.

Le second est le rapprochement pour les plus éloignés des services de proximité, à la fois publics et privés. Cela passe par le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics (SDAASaP), codéfini avec le Conseil départemental, et qui entend donner à tous les Héraultais un accès au transport, à la santé, ou encore aux services d'emploi. Cela passe aussi par les contrats de ruralité qui, en plus d'un objectif d'accessibilité, visent à accroître l'attractivité des territoires ruraux.

Ces 10 engagements sont le symbole d'une action publique fondée sur la solidarité en partenariat avec les collectivités territoriales.

« En 2017, soyons ambitieux pour l'Hérault »

Pierre Pouëssel
Préfet de l'Hérault



Prefet34

Site internet : herault.gouv.fr